



Vefa avec garage double encombré de tuyaux pvc

Par **Bertr5nd**, le **05/03/2009** à **10:09**

Bonjour,rrnrnJ'ai acheté sur plan en VEFA un appartement et un garage double chez [constructeur/promoteur]. Les plans définitifs ont été signés devant le notaire.rnL'immeuble est actuellement en fin de construction.rnrnLa livraison est prévue pour juin 2009.rnrnAprès visite sur site pour vérifier l'avancement des travaux, je viens de m'apercevoir que le garage est encerclé de gros tuyaux en PVC du mur au plafond. De ce fait, ce garage double ne permet pas de garer un deuxième véhicule car la gêne occasionnée par les tuyaux empêche de sortir du véhicule sans se heurter la tête (tuyaux à 1m70 au point le plus bas). A l'identique, ce garage ne peut être utilisé pour le rangement.rnrnNous n'avons pas été prévenus de cela et les tuyaux ne sont pas indiqués sur les plans des garages signés devant le notaire.rnrnCe garage semble être le seul à avoir un tel encombrement au niveau des tuyaux. Il n'y a que 2 garages doubles dans cette résidence et ce garage m'a été vendu plus cher qu'un garage simple.rnrnJ'ai contacté le promoteur qui se retranche derrière l'obligation à l'acquéreur de supporter les servitudes. Pour moi, il y a une gêne occasionnée qui ne permet pas l'utilisation normale d'un garage de ce type.rnrnQuel recours ais je SVP ?rrnrnCi-dessous la photo du garage rn<http://www.imagefreehost.com/files/06022009/oh74805194033.jpeg>